RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ಀೲಀೲಀೲ

Jeudi 24 mars 2022

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Excusés: Sébastien LABRY, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

- Présentation et approbation du compte administratif 2021;
- Présentation et approbation du compte de gestion 2021;
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2022 ;
- Approbation de l'attribution de compensation provisoire 2022 ;
- Mise en place d'une indemnité kilométrique pour le régisseur titulaire de la régie d'encaissement du prix des cartes et tickets de pêche ;
- Validation du devis de l'entreprise DRUGUET, pour le remplacement des dalles de plafond de la cantine scolaire, par des dalles acoustiques ;
- Validation du devis de l'entreprise SAONE ET LOIRE PAYSAGES, pour installation de bandes d'aide à l'orientation à l'Espace la Gerris;
- Validation des devis de l'entreprise ROGER CAVALLERO pour achat d'un tracteur, incluant la reprise du modèle actuel de la commune ;
- Attribution du logement à l'étage du bâtiment école ;
- Constitution du bureau de vote pour les élections présidentielles.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,

Valérie GUYON